pied[1]. Mentionnés dès 1348 aux Cortès d'Alcala, les corrégidors avaient été installés en 1480 dans toutes les bonnes villes du royaume. On comptait en 1804, 266 corrégidors ou alcaldes mayors, dont 161 en Castille, 52 dans les pays d'Aragon & 53 sur le territoire des ordres militaires[2].

Les corrégidors des villes principales n'étaient point choisis parmi les gradués en droit, & portaient le titre de corrégidors de cape & d'épée. On en comptait trente-quatre dans toute la péninsule[3]. Ils étaient avant tout des magistrats politiques. La justice civile & criminelle était rendue en leur nom par un ou plusieurs alcaldes mayors.

Dans les villes secondaires, des corrégidors de robe (*letrados*) remplissaient à peu près les mêmes fonctions que les corrégidors de cape & d'épée, mais rendaient directement la justice.

Les alcaldes mayors exerçaient les mêmes fonctions que les corrégidors de robe, mais dans de plus petites localités. Lorsqu'on les trouve auprès d'un corrégidor de cape & d'épée, ils n'ont plus que des fonctions judiciaires, sauf en cas d'absence du magistrat principal[4].

Le corrégidorat était certainement la carrière la plus recherchée en Espagne. Les personnes les plus distinguées l'ambitionnaient non pour l'argent, mais pour le pouvoir qu'il donnait & pour les honneurs qui y étaient attachés.

Jusqu'en 1790, les candidats au corrégidorat durent satis-

1. *Nov. Rec.*, VII, XI, 23 (1648-1711-1749). — Parlant du corrégidor de Madrid, Saint-Simon nous dit qu'il répond à notre intendant, commandant, lieutenant civil, criminel & de police, & au prévôt des marchands.

2. Canga Arguelles. *Dicc. de hacienda.* V° *Alcaldes mayores.* — La *Guia de forasteros* de 1804 ne donne que deux cent trente-quatre corrégidors & alcaldes mayores.

3. Alcala-la-Real, Alcira, Antequera, Avila, Burgos, Canarias, Ciudad-Real, Cordoba, Coruña, Cuenca, Ecija, Guadalajara, Jaen, Leon, Madrid, Murcia, Orihuela, Palencia, Palma de Canarias, Plasencia, Ronda, S. Clemente, S. Felipe, Segovia, Soria, Tenerife, Toledo, Toro, Valencia, Valladolid, Villafranca del Panades, Jerez de la Frontera, Zamora et Zaragoza. — *Guia de forasteros*, 1804.

4. Antequera, p. 351. — Pi y Arimon, I, p. 181.

(c) 2008 Real Academia de Jurisprudencia y Legislación